

2018

SAMEDI  
13 AVRIL  
2019

Maison de quartier  
des Ors  
26 rue Magnard  
26100 Romans  
04 75 72 16 15  
proximite.ors@orange.fr



# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

RAPPORT MORAL 2018  
RAPPORT FINANCIER 2018  
RAPPORT D'ACTIVITÉS 2018  
RAPPORT D'ORIENTATION 2019  
ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



# RAPPORT MORAL 2018

L'année 2018 a permis de consolider l'ensemble des projets et actions débutés en 2017, tant ceux portés par la Coopération des 3 centres sociaux que ceux mis en œuvre en accord avec le Projet de Centre Social en cours.

L'année 2018 a vu le déploiement de nos actions avec plus ou moins de réussite.

Les projets qui se portent bien comme la **conserverie**, la **radio** et les **sorties collectives** permettent d'impliquer toujours plus de bénévoles et enrichissent la vie de la maison de quartier aux côtés des ateliers d'échanges de savoirs, véritable poumon de l'association.

**L'augmentation très significative du nombre des adhérents (+50%) montre la vitalité du projet.**

Par contre, l'accueil de loisirs marque un peu le pas malgré une stabilité de la fréquentation et une ouverture le mercredi matin depuis septembre avec le **retour à la semaine de 4 jours d'école**. Autrenouveauté pour les enfants, la mise en place d'un **accompagnement à la scolarité** en réponse à plusieurs demandes de parents. Cette action organisée les mercredis matins vient renforcer les 2 groupes existants pour les collégiens. L'accompagnement de **projet jeunes** s'installe progressivement avec une belle réussite cette année, l'organisation d'une semaine en Italie. Pendant plusieurs mois une dizaine d'adolescents ont imaginé leur séjour et surtout se sont impliqués dans des événements de la maison et de la ville pour proposer des animations, permettant

également de générer des recettes aidant au **financement de leur projet**. Un accueil de jeunes le mercredi après-midi prend forme depuis la rentrée de septembre.

L'année 2018 n'est pas un grand cru pour les animations dans le quartier. La fête du quartier a connu un succès très mitigé, malgré la belle énergie affichée en janvier lors d'une réunion avec une trentaine de personnes. La chaleur intense et le match France-Argentine de la coupe du monde de football n'ont pas aidé à la mobilisation. D'autres modalités sont à trouver pour l'année prochaine. Si les autres animations furent moins nombreuses qu'auparavant, il faut tout de même souligner l'engagement du collectif « **Vers le soleil** » pour assurer la tenue de 3 soirées d'animation dont un **cinéma de plein-air** très réussi. Les 2 journées de **Troc-échange** rencontrent toujours autant de succès démontrant leur conformité avec de nouveaux modes de consommations.

L'année dernière nous avons travaillé au renouvellement des statuts de l'association pour essayer de trouver d'autres modes de participation aux prises de décisions concernant la vie de la maison. Un **Conseil de Projets** s'est donc mis en place, aux côtés du Conseil d'Administration, ouvert à tous les adhérents motivés par le sujet mis à l'ordre du jour. Deux se sont tenus en 2018, l'un sur l'accueil de loisirs et le second sur la répartition des rôles entre salariés et bénévoles. Résultat : une vingtaine d'adhérents mobilisés et des propositions concrètes d'organisation. ►

Par contre, la **contrainte financière** est toujours très, trop, présente. Suite au départ de Louise Buchaillard (envie d'un autre projet professionnel), une réorganisation des fonctions s'est imaginée pour réduire les coûts financiers sans nuire aux actions de la maison. Une montée en responsabilité des bénévoles permet une meilleure affectation du temps de travail des salariés afin de tenir nos engagements vis à vis du projet de centre social notamment. Ainsi Anne Mougel a pris des fonctions de coordination pédagogique sur les actions famille, enfance et jeunesse. Azzedine Guozli a pris la direction de l'accueil de loisirs, et une mission d'animation tout public pour compenser la réduction de temps de travail de Félix Semet. A signaler le départ d'Agnès Bellissens (elle aussi vers un autre projet professionnel) et l'arrivée de Christophe Soulat au poste de comptable.

La maison de quartier des Ors a pris toute sa place dans la vie de la **Coopération** : présence active à la Local'Motive, à l'Agora, dans les groupes-projets, au pilotage et au portage administratif de la Conserverie Mobile et Solidaire et de la radio « la bobine romaine ».

Malgré tout, les activités de la maison de quartier sont toujours aussi dynamiques et les adhérents toujours très impliqués.



# RAPPORT FINANCIER 2018

## Le résultat d'exploitation

Le total des charges d'exploitation est arrêté à 438 072,96 €, soit une augmentation de 65 852 € par rapport au budget. Les écarts proviennent pour une partie du déploiement de la conserverie (+15 000 €) et les principaux émanent des coûts de personnels. En premier lieu du licenciement d'une salariée en raison d'une inaptitude professionnelle prononcée par la médecine du travail (+27 800€), puis du remplacement de la coordinatrice enfance-jeunesse (+7 000 €) et d'une provision pour congé payés (+6 000€).

Le total des produits d'exploitation est arrêté à 412 334,94 €, soit 41 512 € supplémentaires par rapport au budget. Les principaux éléments d'explication sont une augmentation importante des prestations de la conserverie (+13 000 €) et des produits exceptionnels en hausse, notamment des reprises de provisions et des remboursements d'indemnité d'arrêt de travail.

Le résultat d'exploitation est à nouveau déficitaire de 25 738,02 € (23 254,71 € en 2017), malgré une intention d'un retour vers l'équilibre et d'un bon taux d'obtention des fonds recherchés. Les causes de ce déficit sont pour près de 50 % dues au licenciement d'une salariée, et pour le reste d'une perte sur la subvention Leader (5 350€) et d'une prestation jeunesse de la CAF non obtenue.





# L'EXPLOITATION PAR CHAMP D'ACTIVITÉS

## – LA CONSERVERIE

C'est un projet de la Coopération porté par la maison de quartier des Ors, et 2018 est la première année complète de fonctionnement. Si des coûts de personnel sont supérieurs, ils résultent du niveau d'activité et sont très largement compensés par le très bon niveau de vente de prestations et d'obtention de fonds, notamment le soutien de la fondation Louis Bonduelle et le prix de l'Innovation octroyé par AG2R et la CARSAT. Un excédent brut d'exploitation d'environ 12 700€ est très positif mais il masque aussi une perte de 5 350€ de la subvention Leader en raison de difficultés inhérentes à la prise en charge de dépenses et compense aussi le déficit de l'année dernière (environ 5 000€).

## – LA RADIO « LA BOBINE ROMANAISE »

C'est aussi un projet de la Coopération porté par la maison de quartier des Ors et 2018 est le fonctionnement d'une première saison d'émissions. La recherche de financement pour ce projet reste vaine pour l'instant excepté le soutien de la CAF (subvention aller vers) et de la CARSAT. Par contre cette année, le déficit d'exploitation de 2000€ est compensé par la vente d'AGORA à 2 centres sociaux.

## – LES ACTIONS FAMILLES

Un fonctionnement conforme aux prévisions. L'excédent constaté est lié à l'augmentation des adhésions sachant que cette année les ateliers étaient rattachés à ce champ d'action coordonnée par la référente famille.

## – LES ACTIONS COLLECTIVES D'HABITANTS

Un meilleur résultat acquis grâce à l'obtention de 2 nouvelles subventions ; AG2R dans le

cadre d'une convention avec l'URACS et la Conférence des Financeurs. La stabilité des recettes de participations est satisfaisant. Par contre une dépense supplémentaire d'environ 7000 euros a été occasionnée lors du remplacement de la coordinatrice enfance-jeunesse, notamment par le recours à un CDD avant la conclusion d'un contrat aidé intervenue en décembre. L'ouverture des mercredis matins génèrent également un léger surcoût d'exploitation potentiellement compensé par une prestation augmentée de la CAF (1€ au lieu de 0,54€) dans le cadre du Plan Mercredi en cours de signature avec la Ville.

## – LES ACTIONS JEUNESSE

Un déficit supérieur (+5 000€) aux prévisions principalement dû aux difficultés de la CAF, en raison de sa négociation plus ardue que prévue avec l'État, sur la mise en œuvre d'une prestation jeunesse.

## – LE PILOTAGE ET LA LOGISTIQUE

Les frais généraux de fonctionnement de la maison ont peu bougé cette année. Par contre une mise en adéquation des temps d'accueil s'est faite pour se caler avec le nouveau mode de calcul de la subvention AGC de la CAF. L'augmentation des charges provient principalement de la prise en compte des coûts de licenciement d'une salariée pour cause d'inaptitude professionnelle (+26100€, compensé en partie seulement par une reprise de provision (10 142€) auquel s'est ajouté le recours à un avocat afin de garantir le bon déroulement de cette procédure particulière.

Résolution soumise au vote de l'AG ordinaire. L'Assemblée Générale, après avoir entendu les rapports du commissaire aux comptes et la présentation des comptes annuels arrêtés au 31/12/2018 décide d'approuver lesdits comptes et d'affecter le résultat de l'exercice (déficit 25 738,02 €) au REPORT A NOUVEAU.

## LE BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2018

Le point essentiel à lire au bilan est l'évolution négative des fonds associatifs qui se réduisent très fortement. En effet avec le déficit de cette année, ils tombent à près de 53 000 euros et représentent moins de 2 mois de fonctionnement. Idéalement, notamment pour éviter les difficultés de trésorerie, ils doivent se situer au minimum à 3 mois.

L'amortissement des subventions d'investissement est directement proportionnel à celui des investissements réalisés, conserverie et radio en 2017, aménagement de l'accueil en 2018.

La trésorerie s'est détériorée au fil des mois pour devenir problématique en fin d'année. Deux raisons à cela : le paiement du licenciement en septembre et le retard de règlement de la subvention leader de la période juillet 2017 à août 2018. Autre élément à prendre en compte, le remboursement du prêt d'Initiative octroyé pour l'achat du véhicule de la conserverie qui a débuté en novembre, mais l'effet sera plus important en 2019 (5 000€ par an).

Il devient primordial de renouer avec les excédents d'exploitation dès 2019, sachant que cela sera insuffisant pour être au niveau de réponse des difficultés de trésorerie.

# LE COMPTE RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2018

| CHARGES                                     | 2018                | 2017                | PRODUITS   | 2018                | 2017                |
|---|---------------------|---------------------|--|---------------------|---------------------|
| <b>ACHATS</b>                               | <b>11 267,60 €</b>  | <b>13 833,31 €</b>  | <b>PRESTATIONS DE SERVICE</b>                              | <b>72 608,86 €</b>  | <b>45 717,08 €</b>  |
| Carburant                                   | 1 752,40 €          | 802,89 €            | Participations des usagers                                 | 29 060,50 €         | 22 752,28 €         |
| Pharmacie                                   | 43,53 €             | 94,50 €             | Aides sociales (bons vacances, ccas,...)                   | 6 075,58 €          | 6 117,77 €          |
| Petits équipements                          | 2 296,96 €          | 6 301,82 €          | Prestations services CAF (alsh, clas)                      | 16 906,48 €         | 11 861,86 €         |
| Produits entretien                          | 164,70 €            | 996,28 €            | Autres participations                                      | 12 803,37 €         | 4 253,41 €          |
| Fournitures administratives                 | 683,04 €            | 799,78 €            | Prestations diverses, MâD,...                              | 7 762,93 €          | 731,76 €            |
| Alimentation – boissons                     | 3 837,64 €          | 3 722,77 €          |  |                     |                     |
| Fournitures activités                       | 2 489,33 €          | 1 115,27 €          |  |                     |                     |
| <b>SERVICES EXTERIEURS</b>                  | <b>16 314,55 €</b>  | <b>12 603,71 €</b>  | <b>SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT</b>                       | <b>277 906,18 €</b> | <b>247 051,86 €</b> |
| Autres locations                            | 1 386,00 €          | 90,00 €             | ASP / SYLAE  | 5 298,58 €          | 12 823,69 €         |
| Locations copieur                           | 3 998,40 €          | 4 501,76 €          | FONJEP   | 3 553,50 €          | 3 553,50 €          |
| Entretien et réparations véhicules          | 1 892,70 €          | 1 620,29 €          |  |                     |                     |
| Entretien et réparations matériel           | 1 376,81 €          | 166,43 €            | Ville Subvention fonctionnement                            | 95 400,00 €         | 95 400,00 €         |
| Maintenance                                 | 2 053,15 €          | 2 160,77 €          | Ville subvention diverses                                  | 0,00 €              | 0,00 €              |
| Primes d'assurances                         | 5 501,84 €          | 4 001,26 €          |  |                     |                     |
| Documentation                               | 105,65 €            | 63,20 €             | CAF animation globale                                      | 70 707,00 €         | 68 868,40 €         |
| <b>AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>           | <b>67 794,88 €</b>  | <b>66 853,99 €</b>  | CAF collectif famille                                      | 21 983,00 €         | 21 983,00 €         |
| Personnel extérieur, détaché ou prêté       | 25 470,70 €         | 23 070,82 €         | CAF subvention Vacaf                                       | 1 050,00 €          | 900,00 €            |
| Rémunération d'intermédiaires et honoraires | 4 240,00 €          | 2 748,00 €          | CAF Subvention consommer autrement                         | 3 000,00 €          | 3 000,00 €          |
| Publicité, publications                     | 1 501,00 €          | 3 476,00 €          | CAF subvention Aller vers                                  | 7 650,00 €          | 7 650,00 €          |
| Dons, pourboires, cadeaux                   | 151,65 €            | 125,00 €            | CAF subvention PRAPJ                                       | 7 000,00 €          | 3 000,00 €          |
| Transports d'activités et d'animation       | 3 622,59 €          | 5 112,31 €          | CAF Parentalité  | 3 500,00 €          | 2 160,00 €          |
| Déplacements bénévoles                      | 848,00 €            | 160,40 €            | CAF handicap   | 1 971,00 €          | 1 060,00 €          |
| Déplacements personnels                     | 2 668,92 €          | 742,04 €            | CAF accueil  | 1 647,43 €          |                     |
| Réceptions                                  | 910,50 €            | 1 151,37 €          |  |                     |                     |
| Frais postaux                               | 300,15 €            | 528,71 €            | DDCS   | 2 500,00 €          | 7 484,00 €          |
| Frais de télécommunications                 | 2 810,68 €          | 2 308,29 €          |  |                     |                     |
| Services bancaires                          | 474,78 €            | 360,44 €            | CARSAT   | 8 000,00 €          | 8 000,00 €          |
| Charges externes diverses                   | 0,00 €              | 0,00 €              |  |                     |                     |
| Prestations de services                     | 10 768,61 €         | 11 004,70 €         | CD26 Coordination Action sociale                           | 0,00 €              | 2 500,00 €          |
| Restauration collective                     | 8 739,93 €          | 7 276,00 €          |  |                     |                     |
| Hébergement                                 | 1 178,00 €          | 542,63 €            | Programme Leader   | 16 645,67 €         | 8 669,27 €          |
| Cotisations                                 | 2 820,35 €          | 2 349,80 €          |  |                     |                     |
| Frais de conseils et d'assemblée            | 156,77 €            | 282,31 €            | Fondations diverses  | 19 500,00 €         |                     |
| Frais de formation                          | 1 132,25 €          | 5 615,17 €          |  |                     |                     |
| <b>IMPOTS ET TAXES</b>                      | <b>4 961,36 €</b>   | <b>4 469,42 €</b>   | AG2R / URACS   | 6 000,00 €          |                     |
| Formation professionnelle                   | 4 911,00 €          | 3 871,00 €          |  |                     |                     |
| Autres impôts et taxes                      | 50,36 €             | 598,42 €            | Conférence des financeurs                                  | 2 500,00 €          |                     |
| <b>CHARGES DE PERSONNEL</b>                 | <b>288 994,52 €</b> | <b>239 529,52 €</b> |  |                     |                     |
| Salaire Permanents                          | 176 024,56 €        | 131 030,53 €        | <b>AUTRES PRODUITS DE GESTION</b>                          | <b>61 819,90 €</b>  | <b>62 401,32 €</b>  |
| Salaire Techniciens d'activité              | 1 638,62 €          | 1 694,02 €          | Autres produits de gestion                                 | 278,81 €            | 1 459,26 €          |
| Salaire animateurs ALSH                     | 20 764,31 €         | 18 395,39 €         | Produits financiers  | 119,33 €            | 585,82 €            |
| Salaire animateurs CUI-CAE                  | 21 418,86 €         | 30 373,14 €         | Produits exceptionnels                                     | 1,94 €              | 641,29 €            |
| Cotisation Permanents                       | 56 847,02 €         | 45 600,66 €         | Reprise sur provisions + quote part subvention investissem | 10 931,64 €         | 9 414,82 €          |
| Cotisation Techniciens d'activité           | 584,31 €            | 651,35 €            | Transfert de charges                                       | 7 445,40 €          | 9 475,36 €          |
| Cotisation animateurs ALSH                  | 4 748,70 €          | 3 492,92 €          | Adhésion   | 5 570,00 €          | 3 723,00 €          |
| Cotisation animateurs CUI-CAE               | 5 280,19 €          | 6 050,57 €          | Contrepartie charges supplétives                           | 37 472,78 €         | 37 101,77 €         |
| Autres frais de personnel                   | 1 687,95 €          | 2 240,94 €          |  |                     |                     |
| <b>AUTRES CHARGES ET DOTATIONS</b>          | <b>48 740,05 €</b>  | <b>41 135,02 €</b>  | <b>TOTAL DES PRODUITS</b>                                  | <b>412 334,94 €</b> | <b>355 170,26 €</b> |
| Charges diverses de gestion courante        | 2,28 €              | 144,40 €            |  |                     |                     |
| Frais bancaires et agios                    | 0,00 €              | 0,00 €              | <b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>                              | <b>25 738,02 €</b>  | <b>23 254,71 €</b>  |
| Charges exceptionnelles                     | 2 247,57 €          | 1 193,96 €          |  |                     |                     |
| Dotations aux amortissements                | 9 017,42 €          | 2 688,25 €          | <b>TOTAL GENERAL</b>                                       | <b>438 072,96 €</b> | <b>378 424,97 €</b> |
| Dotations aux provisions / personnel        | 0,00 €              | 0,00 €              |  |                     |                     |
| Impôt sur les sociétés                      | 0,00 €              | 6,64 €              |  |                     |                     |
| Charges supplétives                         | 37 472,78 €         | 37 101,77 €         |  |                     |                     |
| <b>TOTAL DES CHARGES</b>                    | <b>438 072,96 €</b> | <b>378 424,97 €</b> |  |                     |                     |
| <b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>               |                     |                     |  |                     |                     |
| <b>TOTAL GENERAL</b>                        | <b>438 072,96 €</b> | <b>378 424,97 €</b> | <b>TOTAL GENERAL</b>                                       | <b>438 072,96 €</b> | <b>378 424,97 €</b> |



# LE BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2018

| ACTIF                               | Du 01/01/2018 au 31/12/2018 |                  |                  | 31/12/2017        | PASSIF                                  | 31/12/2018       | 31/12/2017        |
|-------------------------------------|-----------------------------|------------------|------------------|-------------------|---|------------------|-------------------|
|                                     | Brut                        | Amort            | Net              | Total             |   |                  |                   |
| <b>Immobilisations :</b>            |                             |                  |                  |                   | <b>Fonds propres :</b>                  |                  |                   |
| Brevets et licences                 | 7785,77                     | 7785,78          | -0,01            | -0,01             | Fonds associatifs sans droit reprise    | 17035,17         | 17035,17          |
| Matériels                           | 14488,41                    | 7831,16          | 6657,25          | 8484,73           | Réserves                                | 77198,26         | 78177,04          |
| Installations                       | 21849,48                    | 19287,42         | 2562,06          | 1977,68           | Report à nouveau                        | -16866,67        | 6388,04           |
| Matériels de transports             | 68645,00                    | 23460,03         | 45184,97         | 50279,97          | Résultat de l'exercice                  | -25738,02        | -23254,71         |
| Matériels de bureau et informatique | 24278,24                    | 22293,44         | 1984,80          | 3404,70           | <b>Total fonds propres</b>              | <b>51628,74</b>  | <b>77 366,76</b>  |
| Mobilier                            | 22668,33                    | 20202,67         | 2465,66          | 0,00              |   |                  |                   |
| <b>Total actif immobilisé</b>       | <b>159 715,23</b>           | <b>100860,49</b> | <b>58854,74</b>  | <b>64147,07</b>   | Fonds associatifs avec droit de reprise | 18750,00         | 20000,00          |
|                                     |                             |                  |                  |                   | Subventions d'investissement            | 29803,72         | 28444,59          |
| <b>Fournisseurs et créances :</b>   |                             |                  |                  |                   | <b>Total autres fonds associatifs</b>   | <b>48553,72</b>  | <b>48 444,59</b>  |
| Usagers                             | 2624,79                     |                  | 2624,79          | 2940,81           |   |                  |                   |
| Autres                              | 101379,20                   |                  | 101379,20        | 69761,52          | Provisions pour risques                 | 7341,40          | 14548,40          |
|                                     |                             |                  |                  |                   | <b>Total provisions</b>                 | <b>7341,40</b>   | <b>14 548,40</b>  |
| <b>Disponibilités</b>               | 22430,97                    |                  | 22430,97         | 84966,04          |   |                  |                   |
| Charges constatées d'avance         | 2484,00                     |                  | 2484,00          | 1250,00           | Dettes fournisseurs                     | 20258,14         | 16042,53          |
| <b>Total actif circulant</b>        | <b>128918,96</b>            |                  | <b>128918,96</b> | <b>158 918,37</b> | Dettes fiscales et sociales             | 36329,66         | 49315,49          |
|                                     |                             |                  |                  |                   | Autres dettes                           | 311,63           | 41,39             |
|                                     |                             |                  |                  |                   | Produits constatés d'avance             | 23150,16         | 17306,28          |
|                                     |                             |                  |                  |                   | <b>Total des dettes</b>                 | <b>80249,84</b>  | <b>82 705,69</b>  |
|                                     |                             |                  |                  |                   |   |                  |                   |
| <b>TOTAL GÉNÉRAL</b>                | <b>288 634,19</b>           | <b>100860,49</b> | <b>187773,70</b> | <b>223 065,44</b> | <b>TOTAL GÉNÉRAL</b>                    | <b>187773,70</b> | <b>223 065,44</b> |

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES (EXTRAIT)

Aux adhérents,

### 1 OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la MAISON DE QUARTIER DES ORS relatifs à l'exercice clos le 31/12/2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Jean Philippe Revirand  
Expert comptable  
Commissaire aux comptes

## LE BUDGET 2019

Le budget 2019 s'est construit avec l'intention de générer de l'excédent, d'où une souplesse de fonctionnement d'environ 10 000 euros pour faire face à des aléas.

En premier lieu, il traduit financièrement les choix d'organisation de l'équipe salariée décidée en septembre 2018 amenant à une réduction des charges de personnel tout en maintenant un bon niveau d'activités. Ainsi les coûts de personnels sont ramenés au niveau des coûts de 2017, soit environ 25 000 euros de réduction par rapport à 2018. Quant aux autres coûts des actions, ils sont maintenus au niveau de 2018 avec toutefois une réduction d'environ 50 % du volume de prestations de service.

Les produits liés aux participations des familles et à la vente de prestation sont estimés en conformité avec ceux de 2018. Pas d'augmentation prévue mais une vigilance à tenir notamment sur la fréquentation de l'accueil de loisirs.

Quant à la recherche de subvention, elle nécessite un effort équivalent à celui de 2018, notamment pour le fonctionnement de la Conserverie et des actions Aller vers intégrant la Radio. Des demandes sont déjà engagées afin d'avoir des réponses au printemps, permettant un réajustement en milieu d'année.

Conséquence des investissements effectués en 2017 et du prêt accordé par Initiative, la dotation aux amortissement des matériels et le remboursement devront être compensés, soit environ 13 000 euros à générer.

La situation financière de la Maison de Quartier des Ors est très fragilisée depuis la baisse importante des subventions municipales en 2014 et les déficits cumulés depuis. La structuration permanente de la maison doit se repositionner économiquement pour supprimer les déficits structurels. Par ailleurs, le développement de la Coopération a permis d'atténuer quelques peu les effets des pertes de financement tout en permettant le maintien du volume d'actions et surtout en positionnant les maisons de quartier dans la dynamique du territoire. Le pari ne sera complètement réussi que si la Coopération génère de nouveaux flux financiers.

# LE BUDGET DE L'EXERCICE 2019

| CHARGES                                     | 2019                | 2018                | PRODUITS  | 2019                | 2018                |
|---|---------------------|---------------------|---|---------------------|---------------------|
| <b>ACHATS</b>                               | <b>12 850,00 €</b>  | <b>11 267,60 €</b>  | <b>PRESTATIONS DE SERVICE</b>                                 | <b>71 000,00 €</b>  | <b>72 608,86 €</b>  |
| Carburant                                   | 1 850,00 €          | 1 752,40 €          | Participations des usagers                                    | 33 600,00 €         | 29 060,50 €         |
| Pharmacie                                   | 50,00 €             | 43,53 €             | Aides sociales (bons vacances, ccas,...)                      | 6 150,00 €          | 6 075,58 €          |
| Petits équipements                          | 3 800,00 €          | 2 296,96 €          | Prestations services CAF (alsh, clas)                         | 16 450,00 €         | 16 906,48 €         |
| Produits entretien                          | 750,00 €            | 164,70 €            | Autres participations   | 5 500,00 €          | 12 803,37 €         |
| Fournitures administratives                 | 500,00 €            | 683,04 €            | Prestations diverses, MaD,...                                 | 9 300,00 €          | 7 762,93 €          |
| Alimentation – boissons                     | 3 500,00 €          | 3 837,64 €          |   |                     |                     |
| Fournitures activités                       | 2 400,00 €          | 2 489,33 €          |   |                     |                     |
| <b>SERVICES EXTERIEURS</b>                  | <b>17 350,00 €</b>  | <b>16 314,55 €</b>  | <b>SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT</b>                          | <b>281 500,00 €</b> | <b>277 906,18 €</b> |
| Autres locations                            | 3 000,00 €          | 1 386,00 €          | ASP / SYLAE   | 7 800,00 €          | 5 298,58 €          |
| Locations copieur                           | 4 000,00 €          | 3 998,40 €          | FONJEP  | 3 550,00 €          | 3 553,50 €          |
| Entretien et réparations véhicules          | 1 800,00 €          | 1 892,70 €          | Ville Subvention fonctionnement                               | 95 400,00 €         | 95 400,00 €         |
| Entretien et réparations matériel           | 800,00 €            | 1 376,81 €          | Ville subvention diverses                                     | 0,00 €              | 0,00 €              |
| Maintenance                                 | 2 000,00 €          | 2 053,15 €          | CAF animation globale   | 70 700,00 €         | 70 707,00 €         |
| Primes d'assurances                         | 5 400,00 €          | 5 501,84 €          | CAF collectif famille   | 21 900,00 €         | 21 983,00 €         |
| Documentation                               | 350,00 €            | 105,65 €            | CAF subvention Vacaf  | 0,00 €              | 1 050,00 €          |
| <b>AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>           | <b>62 150,00 €</b>  | <b>67 794,88 €</b>  | CAF Subvention consommer autrement                            | 3 000,00 €          | 3 000,00 €          |
| Personnel extérieur, détaché ou prêté       | 21 000,00 €         | 25 470,70 €         | CAF subvention Aller vers                                     | 7 650,00 €          | 7 650,00 €          |
| Rémunération d'intermédiaires et honoraires | 2 900,00 €          | 4 240,00 €          | CAF subvention PRAPJ  | 7 000,00 €          | 7 000,00 €          |
| Publicité, publications                     | 1 600,00 €          | 1 501,00 €          | CAF Parentalité   | 5 000,00 €          | 3 500,00 €          |
| Dons, pourboires, cadeaux                   | 100,00 €            | 151,65 €            | CAF handicap  | 2 000,00 €          | 1 971,00 €          |
| Transports d'activités et d'animation       | 4 300,00 €          | 3 622,59 €          | CAF accueil   | 0,00 €              | 1 647,43 €          |
| Déplacements bénévoles                      | 500,00 €            | 848,00 €            |   |                     |                     |
| Déplacements personnels                     | 1 700,00 €          | 2 668,92 €          | DDCS  | 2 500,00 €          | 2 500,00 €          |
| Réceptions                                  | 700,00 €            | 910,50 €            | CARSAT  | 8 000,00 €          | 8 000,00 €          |
| Frais postaux                               | 400,00 €            | 300,15 €            | Programme Leader  | 22 000,00 €         | 16 645,67 €         |
| Frais de télécommunications                 | 2 700,00 €          | 2 810,68 €          | Fondations diverses   | 19 000,00 €         | 19 500,00 €         |
| Services bancaires                          | 500,00 €            | 474,78 €            | AG2R / URACS  | 2 000,00 €          | 6 000,00 €          |
| Prestations de services                     | 6 650,00 €          | 10 768,61 €         | Conférence des financeurs                                     | 4 000,00 €          | 2 500,00 €          |
| Restauration collective                     | 9 500,00 €          | 8 739,93 €          |   |                     |                     |
| Hébergement                                 | 1 000,00 €          | 1 178,00 €          |   |                     |                     |
| Cotisations                                 | 2 800,00 €          | 2 820,35 €          |   |                     |                     |
| Frais de conseils et d'assemblée            | 200,00 €            | 156,77 €            |   |                     |                     |
| Frais de formation                          | 5 600,00 €          | 1 132,25 €          |   |                     |                     |
| <b>IMPOTS ET TAXES</b>                      | <b>4 450,00 €</b>   | <b>4 961,36 €</b>   |   |                     |                     |
| Formation professionnelle                   | 4 400,00 €          | 4 911,00 €          |   |                     |                     |
| Autres impôts et taxes                      | 50,00 €             | 50,36 €             |   |                     |                     |
| <b>CHARGES DE PERSONNEL</b>                 | <b>238 000,00 €</b> | <b>288 994,52 €</b> | <b>AUTRES PRODUITS DE GESTION</b>                             | <b>47 000,00 €</b>  | <b>61 819,90 €</b>  |
| Salaire Permanents                          | 136 150,00 €        | 176 024,56 €        | Autres produits de gestion                                    | 0,00 €              | 278,81 €            |
| Salaire Techniciens d'activité              | 2 600,00 €          | 1 638,62 €          | Produits financiers   | 0,00 €              | 119,33 €            |
| Salaire Animateurs ALSH                     | 20 100,00 €         | 20 764,31 €         | Produits exceptionnels  | 0,00 €              | 1,94 €              |
| Salaire Animateurs CUI-CAE                  | 21 650,00 €         | 21 418,86 €         | Reprise sur provisions + quote part subvention investissement | 4 500,00 €          | 10 931,64 €         |
| Cotisation Permanents                       | 48 200,00 €         | 56 847,02 €         | Transfert de charges  | 0,00 €              | 7 445,40 €          |
| Cotisation Techniciens d'activité           | 500,00 €            | 584,31 €            | Adhésion  | 5 500,00 €          | 5 570,00 €          |
| Cotisation Animateurs ALSH                  | 4 000,00 €          | 4 748,70 €          | Contrepartie charges supplétives                              | 37 000,00 €         | 37 472,78 €         |
| Cotisation Animateurs CUI-CAE               | 3 500,00 €          | 5 280,19 €          |   |                     |                     |
| Autres frais de personnel                   | 1 300,00 €          | 1 687,95 €          |   |                     |                     |
| <b>AUTRES CHARGES ET DOTATIONS</b>          | <b>64 700,00 €</b>  | <b>48 740,05 €</b>  | <b>TOTAL DES PRODUITS</b>                                     | <b>399 500,00 €</b> | <b>412 334,94 €</b> |
| Charges diverses de gestion courante        | 100,00 €            | 2,28 €              |   |                     |                     |
| Frais bancaires et agios                    | 6 000,00 €          | 0,00 €              |   |                     |                     |
| Charges exceptionnelles                     | 0,00 €              | 2 247,57 €          |   |                     |                     |
| Dotations aux amortissements                | 8 700,00 €          | 9 017,42 €          |   |                     |                     |
| Dotations aux provisions                    | 12 900,00 €         | 0,00 €              |   |                     |                     |
| Impôt sur les sociétés                      | 0,00 €              | 0,00 €              |   |                     |                     |
| Charges supplétives                         | 37 000,00 €         | 37 472,78 €         |   |                     |                     |
| <b>TOTAL DES CHARGES</b>                    | <b>399 500,00 €</b> | <b>438 072,96 €</b> | <b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>                                 | <b>0,00 €</b>       | <b>25 738,02 €</b>  |
| <b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>               |                     |                     |   |                     |                     |
| <b>TOTAL GENERAL</b>                        | <b>399 500,00 €</b> | <b>438 072,96 €</b> | <b>TOTAL GENERAL</b>  | <b>399 500,00 €</b> | <b>438 072,96 €</b> |

# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2018

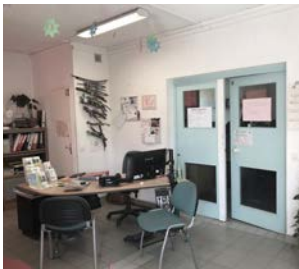
## LA VIE DE LA MAISON

Cette année, l'espace d'accueil de la maison s'est transformé pour être plus accueillant, visuellement et physiquement, et ce grâce à une belle énergie de bénévoles conduite par 2 professionnelles (Mariana Roy et Claire Dubuis) et une aide financière de la CAF de la Drôme. L'accueil est une mission essentielle menée par l'équipe de la maison de quartier qui prend le temps d'échanger, d'informer, d'orienter tous les habitants qui franchissent la porte. C'est un lieu animé où se retrouvent les informations de la maison et des partenaires. L'accueil est un projet à part entière qui donne sens au projet de centre social.

L'ACCUEIL APRES LES TRAVAUX







L'ACCUEIL AVANT LE RÉAMÉNAGEMENT

## L'ACCUEIL DU PUBLIC

- Une structure ouverte sur le quartier 237 jours par an.
- 98 jours d'ouverture de l'accueil de loisirs pendant les vacances scolaires (62 jours) et les mercredis (36 jours)
- 27 consultations et campagnes de vaccination PMI
- Accueil du RAM /Crèche familiale (Mardis & jeudis matins) : 70 séances
- EVEIL MUSICAL :14 séances avec 40 enfants différents
- FÊTE D'ÉTÉ : 26 assistantes maternelles, 79 enfants, 62 parents.
- FÊTE NOËL : 40 assistantes maternelles, 103 enfants, 24 parents
- 2 ATELIERS ET JEUX EN EXTÉRIEUR FIN JUIN :  
32 assistantes maternelles + 58 enfants

## L'ACCUEIL DES ADHÉRENTS

- 602 adhésions individuelles
- Un conseil d'administration composé de 12 habitants, de représentants de la maison de quartier St Nicolas et de la Maison Citoyenne Noël Guichard, et d'un représentant de la Ville.
- 4209 heures (2,6 ETP) d'engagement de bénévoles pour l'animation des ateliers, l'accompagnement à la scolarité, l'action des collectifs, l'animation de la vie de quartier, les actions parentalité, les sorties collectives, l'entretien des équipements....

## L'ACCUEIL DES ASSOCIATIONS

- 48 associations adhérentes
- Bureaux dédiés aux associations de la MNE
- Mise à disposition de salles, de matériel, d'un véhicule

## L'ÉQUIPE SALARIÉE

- **Agnès Bellissens** : Comptabilité, gestion. CDI 14h hebdomadaires. Remplacée fin novembre, suite à son départ vers un autre projet professionnel, par Christophe Soulat.
- **Louise Buchillard** : Coordination enfance jeunesse dont direction et animation de l'accueil de loisirs. CDD 32h hebdomadaires jusqu'en septembre 2018.
- **Azzedine Guozli** : Direction et animation accueil de loisirs et appui au développement social du quartier. CDD 1an, 35 heures hebdomadaires depuis décembre 2018.
- **Marie Levy** : Direction et animation accueil de loisirs. Licenciement pour inaptitude professionnelle en août 2018.
- **Anne Mougel** : Animatrice actions collectives des familles et coordination enfance suite départ de Louise Buchillard. CDI 31,5h hebdomadaires
- **Jean-Marc Noirault** : Direction. CDI 35 hebdomadaires.
- **Delphine Orcel** : Ménage et entretien. CDI 20h hebdomadaires.
- **Julien Pommaret** : Animateur jeunesse. CDI 28h hebdomadaires.
- **Natacha Sandoz** : Secrétaire d'accueil, administration. CDI 28h hebdomadaires.
- **Félix Semet** : Animateur développement social de quartiers. CDI 28h hebdomadaires.



# LES ATELIERS D'ÉCHANGES DE SAVOIRS

Les ateliers d'échanges de savoirs fonctionnent de septembre à juin (32 semaines).  
14 ateliers existent, animés par 13 bénévoles et 1 salariée, et ils représentent :

- 1 346 h de mobilisation d'animateurs bénévoles
- 9 766 h de présences aux séances.

Ces ateliers sont des lieux d'échanges vivants qui rythment la semaine des habitués et de la Maison. Souvent, ils permettent de rompre l'isolement, de rencontrer, de sortir de chez soi.

| De sept 2017 à juin 2018 | Créneau horaire    | Durée de l'atelier | Nombre de séances | Nombre de personnes présentes en moy. | Nombre de pers. concernées | Heures de présences de l'animateur bénévole (hors prépa) | Nombre d'heures de présences au total |
|--------------------------|--------------------|--------------------|-------------------|---------------------------------------|----------------------------|--|---------------------------------------|
| Rando Découverte         | Un samedi par mois | Entre 4 et 8h      | 6                 | 7,8                                   | 20                         | Mireille : 40 h  | 312 h                                 |
| Rando Baladins           | Mardi 14h - 18h    | 4 h                | 59                | 24,6                                  | 125                        | Jean-Claude : 472 h                                      | 11 639 h                              |
|                          | Mercredi 14h - 18h | 4 h                |                   |                                       |                            |  |                                       |
| Jeux de société          | Judi 17h - 19h     | 2 h                | 29                | 7,6                                   | 16                         | Lyliane : 58 h   | 440,8 h                               |
| BOIS                     | Mardi 14h - 17h    | 3 h                | 19                | 2,4                                   | 5                          | Joël : 57 h  | 136,8 h                               |
|                          | Samedi 9h - 12h    | 3 h                | 25                | 6,6                                   | 6                          | Joël : 75 h  | 495 h                                 |
| Découverte               | Judi 14h - 17h     | 3 h                | 29                | 10,9                                  | 20                         | Odette : 87 h  | 948,3 h                               |
| Gym douce                | Mardi 14h - 15h    | 1 h                | 32                | 10,8                                  | 13                         | Patricia (salariée) : 32 h                               | 21,6 h                                |
| Espagnol                 | Lundi 14h30 - 16h  | 1 h 30             | 29                | 5,1                                   | 8                          | Marie : 71,30 h  | 364,6 h                               |
|                          | Vendredi 10h - 11h | 1 h                | 28                | 7,3                                   | 12                         | Marie : 28 h   | 204,4 h                               |
| Langue française         | Lundi 13h30 - 15h  | 1 h 30             | 30                | 4,4                                   | 10                         | Naïma : 45 h   | 198 h                                 |
| Langue arabe             | Judi 9h30 - 11h    | 1 h 30             | 10                | 3,8                                   | 4                          | Djamila : 15 h   | 57 h                                  |
|                          | Judi 14h - 16h     | 2 h                | 13                | 5,7                                   | 11                         | Djamila : 26 h   | 148,2 h                               |
| Informatique             | Vendredi 14h - 16h | 2 h                | 29                | 7,10                                  | 16                         | Jean Pierre : 58 h                                       | 411,8 h                               |
| Artistique               | Mardi 15h30 - 18h  | 2 h 30             | 33                | 8,7                                   | 12                         | Denise : 82,30 h   | 716,1 h                               |
| Chant                    | Judi 17h30 - 19h   | 1 h 30             | 26                | 5,1                                   | 9                          | Geneviève et Patricia : 39 h                             | 190 h                                 |
| Couture                  | Lundi 9h - 11h     | 2 h                | 26                | 3,5                                   | 11                         | Djamila : 52   | 182 h                                 |
| Peinture                 | Judi 13h30 - 17h   | 3 h 30             | 31                | 7,8                                   | 13                         | Cécile : 108,30  | 846,3 h                               |
| TOTAL                    |                    | 45 h               | 454 séances       | 7,6 pers présentes en moy             | 311 personnes              | 1 346,30 h d'animation                                   | 17 311,8 h de présences               |

CETTE ANNÉE PLUSIEURS TEMPS FORTS SE SONT DÉROULÉS AUTOUR DES ATELIERS :

- Une journée d'inscriptions et de découverte des activités, en janvier
- Un barbecue pour fêter la fin de la saison en juin
- Une participation de 7 adultes et 4 adolescentes au défilé de la Biennale de la Danse à Lyon, le 16 septembre.
- Une exposition des 2 ateliers artistiques en décembre :150 visiteurs le samedi et 40 le dimanche (ainsi que la presse et 3 élus municipaux)





# ACCUEIL DE LOISIRS ENFANTS

Le mode de fonctionnement mis en place depuis 2017 avec une équipe d'animateurs permanents sur les mercredis et les vacances scolaire a permis de renforcer la relation de confiance avec les parents et les enfants

En réponse à des demandes de parents, 9 enfants porteurs de handicap ont pu être accueillis, soit un total de 64 journées avec renfort animateur rendu possible grâce à une aide de la CAF. La vie du centre de loisirs a été adaptée pour permettre à tous les enfants de vivre pleinement leur temps de vacances.

Les valeurs portées par le projet pédagogique sont le **bien-être de l'enfant**, le **respect de ses rythmes** et **de ses choix** impliquant des équilibres dans la journée autour d'un ensemble d'activités traditionnelles d'expression, de fabrication et de découverte. Le projet reprend les grands axes fixés par la maison de quartier et tend à les respecter dans les différents temps de l'accueil de loisirs.

Quelques particularités sont à souligner :

- Continuité du projet jardin avec la mise en place de bacs de culture fabriqués par les enfants à l'atelier bois. Le composteur mis en place l'année dernière fait désormais partie de la vie quotidienne du centre.
- Des sorties de découverte ont élargi les univers et permis une prise en compte de la biodiversité et de la nature : montagne, lacs, forêts...
- Les grands jeux sont désormais une tradition à la fin de toutes les vacances. Une attention particulière est portée à la construction d'un imaginaire riche afin de favoriser l'immersion des enfants.
- La proximité avec les résidents du foyer de vie de l'ADAPEI a permis la mise en place d'un atelier percussions. Les enfants et les résidents ont travaillé ensemble à l'élaboration d'un spectacle et se sont produits devant un public à l'occasion des « je dis musik »

La restauration se fait toujours à l'Agora, lieu géré par l'Adapei. Ce lieu de vie est une résidence accueillant des personnes en situation de handicap. Les enfants ont eu l'occasion de participer à des animations avec les résidents leurs donnant l'occasion de faire connaissance et de créer des liens dans une atmosphère de partage et de bienveillance.

Ce temps de repas est aussi l'occasion de faire des **déplacements à vélo ou à pied**, puisque situé à 1.5 km du centre



# ACCUEIL DE LOISIRS ADOS

Du côté des ados, nous accueillons chaque vacances depuis janvier 2018 une dizaine d'adolescents avec quelques nouveaux à chaque période. Les jeunes inscrits pendant les vacances scolaires sont pour la plupart des inhabitués de la maison de quartier, ils ne viennent que pour les vacances. Toutefois, la majorité habite dans le quartier.

Les activités sont présentées sous forme de programme, mais influencées par les **idées des ados**. afin qu'ils s'approprient leurs vacances. La fréquentation du centre de loisirs ados fut en baisse aux vacances d'automne, où le nombre d'inscription n'a pas dépassé les 4 inscrits.

Depuis la rentrée scolaire 2018, les jeunes viennent de plus en plus les mercredis après-midi profiter de la salle et du baby-foot. C'est un lieu de rencontre et de discussion pour eux et ils peuvent construire des projets ensemble.



|               | Nbre de jours ouverture | Nombre d'enfants et ados inscrits |        |         |  |    | moyenne/ jour |
|---------------|-------------------------|-----------------------------------|--------|---------|--|----|---------------|
|               |                         | - 6 ans                           | +6 ans | +11 ans | total  |    |               |
| Hiver         | 10                      | 11                                | 57     | 10      | 78   | 41 |               |
| Printemps     | 10                      | 10                                | 43     | 10      | 63   | 36 |               |
| Juillet       | 15                      | 12                                | 49     | 14      | 75   | 34 |               |
| Août          | 5                       | 4                                 | 19     | 2       | 25   | 22 |               |
| Automne       | 8                       | 8                                 | 43     | 4       | 55   | 37 |               |
| Mercredis     | 34                      | 9                                 | 48     | 10      | 67   | 13 |               |
| <b>totaux</b> | <b>86 jours</b>         |                                   |        |         | <b>224 inscrits différents et 178 familles</b> |    |               |

Les effectifs sont assez stables depuis la reprise en 2017 avec une baisse de fréquentation des plus bas quotients familiaux lors des vacances. La grande majorité des familles résident dans le quartier ouest de la ville. La tarification selon le quotient familial favorise à la fois la mixité sociale et la prise en compte des situations économiques :

| Périodes         | Proportion QT < 700 | Proportion en 2017 |
|------------------|---------------------|--------------------|
| Mercredis        | 55%                 | 41%                |
| Petites vacances | 54%                 | 71%                |
| Eté              | 46%                 | 52%                |

# ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ ENFANTS (CLAS)

Suite au retour à la semaine d'école de 4 jours et en réponse à une demande récurrente de parents, des séances d'accompagnement à la scolarité pour les enfants des classes primaires sont proposées depuis la rentrée.

- **14 enfants**, dont 80 % sont scolarisés à l'école Jean Rostand, participent chaque **mercredi matin, de 10h à 11h30**. 8 bénévoles assurent l'accompagnement et les propositions d'activités éducatives.

# ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ DES COLLÉGIENS (CLAS)

Deux séances hebdomadaires, **les mardis et jeudis de 17h30 à 19h**, avec un premier temps consacré aux devoirs et un second temps à des activités de recherche, des ateliers de fabrication (exemples les plateaux à fromage, les hôtels à insectes) et des jeux.

## De janvier à juin :

Un groupe hétérogène mais qui a bien fonctionné, avec de l'entraide entre les classes d'âge. Une équipe de bénévoles présente qui a su trouver son rythme, son positionnement.

Un point faible ; l'absentéisme sur le dernier trimestre, démotivation des élèves ressentie également en classe.

Un groupe de jeunes a travaillé à la **préparation d'un voyage culturel** d'une semaine à Rome : repérage et décision collective sur les activités et les visites, élaboration du budget, recherche de financement et des actions d'autofinancement.

| Nombre de...             | Janvier à juin | Octobre à décembre |
|--------------------------|----------------|--------------------|
| jeunes inscrits          | 19             | 21                 |
| présents en moyenne      | 13             | 36                 |
| séances                  | 36             | 18                 |
| bénévoles                | 6-3 /séance    | 10-4 /séance       |
| répartition par classe = |                |                    |
| 6eme                     | 6              | 6                  |
| 5eme                     | 7              | 6                  |
| 4eme                     | 3              | 5                  |
| 3eme                     | 2              | 1                  |
| lycée                    | 1              | 3                  |

## D'octobre à décembre :

Les contacts avec le collège, très présents en début d'année scolaire, nous ont permis de mieux connaître les difficultés de chacun améliorant ainsi la qualité du travail d'accompagnement et préparant l'année à venir.

Le groupe s'est un peu étoffé par rapport à l'année dernière. L'équipe de bénévoles s'est renforcée début septembre, puis s'est fragilisée fin décembre.





# ACCOMPAGNEMENT PROJETS JEUNES

La maison de quartier est labellisée **PRAPJ** (Point Ressource aux Accompagnements de Projets Jeunes) par la CAF et la DDCS depuis 2013, avec une attention particulière aux jeunes les plus en difficulté.

Cet accompagnement est principalement actif dans les séances d'accompagnement à la scolarité, et aussi les mercredis après-midi.

Dans ce cadre 7 jeunes 12/16 ans ont préparé un séjour d'une semaine à **Rome** pour visiter la ville et son histoire.

Pour financer une partie de leur voyage, ils ont présenté un projet devant le jury DDCS répondant à l'appel à projet de jeunes. Ils ont également participé à des actions d'autofinancement comme de la **vente au marché de Noël de cabanes à insectes réalisées par leurs soins**, la tenue de **stands maquillage lors d'événements**. Ils ont aussi participé aux actions de la maison de quartier en aidant à **faire les repas**.

Depuis octobre, un autre groupe imagine et se concocte une semaine de découverte en **Espagne** pour l'été prochain. Ce groupe est pour le moment très indécis mais a déjà réalisé une action d'autofinancement : **un tournoi de jeux vidéo** en janvier 2019.

D'un autre côté, le groupe qui est parti en Italie réfléchit déjà au prochain projet qu'ils réaliseront, plus loin, et plus gros. D'autres idées fourmillent et elles verront peut-être le jour en 2019 !



# I LOVE GOÛTER 🍷



« I love goûter » est un moment de regroupement d'une petite quinzaine de familles en moyenne, qui sont depuis fin 2015 en demande d'autres temps pour développer et mettre en place des idées qui naissent le mardi soir, comme des soirées en famille ou entre femmes, des temps d'échange de savoir-faire et des temps d'implication citoyenne dans une dynamique collective.

Temps d'échange autour d'un **goûter** et d'une **activité parents/enfants** tous les **mardis de 16h30 à 18h**. Parents comme enfants réclament ce moment de convivialité, de partage et souvent de **découverte culinaire** !

→ On peut compter au plus fort de l'activité : **23 familles**, ce qui ne fait pas loin de **44 enfants** ! En moyenne 13 personnes ont été présentes sur les 25 séances proposées en 2018. La présence des stagiaires est souvent un plus, afin de gérer les diverses activités, bien que les parents soient investis dans le projet, cela reste pour eux, un temps de repos. Une coupure dans leur semaine chargée.

En milieu d'année, les parents étant entre eux, et les enfants aussi, une proposition de faire intervenir une fois par mois une **psychologue**

**spécialiste de la question familiale** est faite. Sur les 2 premières séances, le groupe était composé de 7 femmes, puis il s'est amoindri. Cet instant est apparu bénéfique, mais difficile à tenir au regard de l'effort à fournir pour ces personnes. Pourtant l'animatrice familles proposait une activité ludique au groupe d'enfants (souvent composé de 12 à 15 adorables petits monstres!) Visiblement, l'intervention d'un psychologue aurait été plus efficace avec une prise de RDV, et une véritable demande personnelle : en collectif, c'est moins évident.

En fin d'année le « I LOVE GOUTER » a connu des bouleversements : le souhait d'**autonomiser le public** sur la prise en main d'animations conjugué à une moindre disponibilité de l'animatrice familles. Un calendrier a été dressé pour co-animer avec un parents, au moins une fois par mois. Cela s'est avéré difficile à tenir, malgré quelques propositions fort ambitieuses : pizza à la poêle, fondants au chocolats...

En 2019, ce temps d'animations n'existera plus qu'une fois par mois, en raison de l'irrégularité de la venue du public et d'autres choix d'investissement du temps professionnel.



# VACANCES EN FAMILLE

La vocation de ce projet d'accès aux loisirs et aux vacances est de favoriser un départ en vacances des familles qui en sont exclues en privilégiant les formules correspondant à leurs attentes et en prenant en compte leur niveau de ressources.

**18 familles sont parties en vacances une semaine en juillet ou août.** La Maison de Quartier les a accompagnées dès le mois de janvier (finances, relations parents-enfants, trajet, organisation pratique...).

Réalisation de 2 modes d'accompagnement différents :

→ **11 familles** sont accompagnées sur la base d'un contrat mettant en concordance le soutien financier en chèque vacances avec du bénévolat sur 3 animations de quartier. Une demande a été faite à l'ANCV par le biais de la fédération nationale des centres sociaux pour obtenir des chèques vacances distribués équitablement aux familles.

Cette démarche d'accompagnement collectif est très appréciée par les familles. La maison de quartier a relancé la machine pour les vacances 2019 (déjà 15 familles ont commencé la démarche).

→ **7 familles** avec un accompagnement plus encadré, pour un premier départ. Cet accompagnement nécessite **200h de travail** (dont 70% sont des heures administratives ou de rdv individuel).



# SORTIES COLLECTIVES

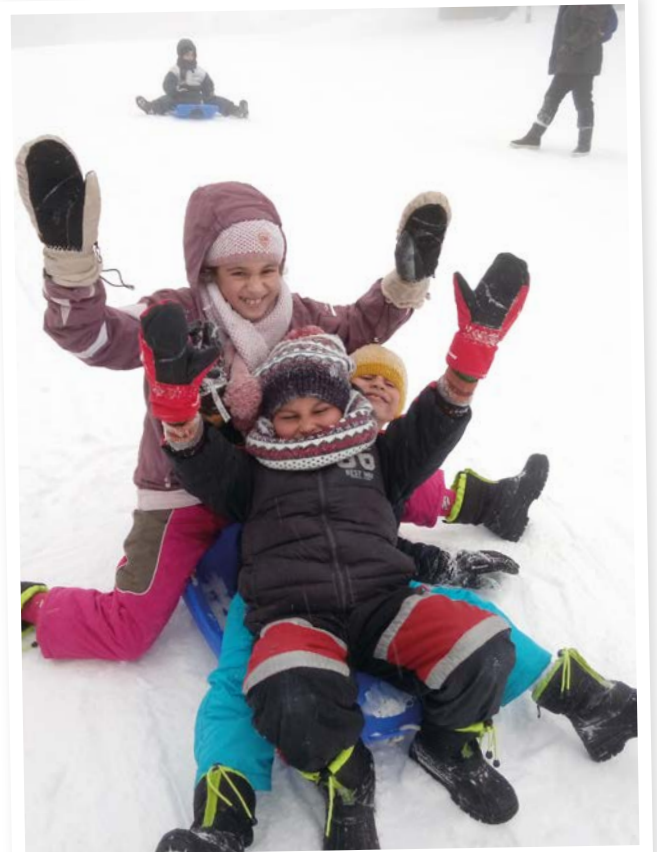
Cette action est toujours très appréciée par la majorité des familles, qui n'ont souvent ni les moyens financiers, ni techniques de faire des sorties avec leurs enfants.

## LES SORTIES RÉALISÉES EN 2018 :

- **SORTIE LUGE (le 21/02/2018)** : Journée très froide et des familles très mal équipées pour la neige malgré les efforts fournis par les MQ (rassembler un peu de stock de matériels en faisant appel à la solidarité) ; Quelques personnes n'avaient jamais jouées dans la neige. 39 pers des Ors (dont 23 enfants)
- **SORTIE découverte des orchidées (le 18/05/2018)** : sortie en partenariat avec l'association Accès mycologie et 2 de leurs bénévoles, avec seulement 4 participants. Assez peu d'attraits pour cette découverte nature. Peut être une crainte autour de la randonnée en pleine nature...
- **SORTIE au parc des perroquets de Bren (le 06/06/2018)** : Cette sortie a regroupé 17 personnes. Belle journée, belle découverte des perroquets, de leur intelligence et surtout de la façon de les instruire. Pour beaucoup d'ados, cela fût le dépassement de soi pour porter un perroquet sur son épaule.
- **SORTIE Accrobranche (le 16/07/2018)** : Très bonne mixité au sein du groupe composé de 25 personnes (dont 11 enfants et 3 ados). Avec la rencontre de 3 nouvelles familles, et des adultes très dynamiques ; Loisirs de plein air adapté pour tout âge. Tout le monde a grimpé dans les arbres sauf 2 personnes. Sortie très appréciée. La nécessité de s'appuyer sur les habitants pour la conduite d'un de 2 minibus, et parfois une voiture personnelle, permet aux personnes de s'investir davantage dans la sortie, et donne envie d'en savoir plus sur la maison de quartier et ses projets.

→ **SORTIE aux parc des oiseaux à UPIE (le 25/07/2018)** : journée caniculaire, mais du plaisir tout de même. Assez peu de mélange entre les Ors et St Nicolas, par contre des rencontres au sein du groupe des ors. Le car n'a pas été rempli : 28 personnes des Ors sur 35 places dispo // 14 personnes de la MQ St Nicolas sur 25 places disponibles.

→ **CREATION DU COLLECTIF SORTIES le 21/09/2018** « Comment choisir et organiser une sortie de A à Z » : c'est le travail mené avec des adhérentes motivées pour prendre en main les sorties : « si l'on veut que ça perdure, il faut s'investir, alors nous voilà ! ». Déjà 4 réunions vécues sur la fin d'année, avec en place 6 femmes entre 45 et 70 ans. A partir de cette date les sorties organisées sont pensées et construites par ce groupe.







→ **SORTIE à LYON (le 06/10/2018)** : Journée extra : possibilité en amont de choisir le musée des confluences ou la découverte du parc de la tête d'or. Développement de compétences : Les participants ont apprécié l'accompagnement réalisé par les 3 référents bénévoles. Un contact téléphonique avait été laissé en cas de panique ou d'ennui. De très bons résultats produits. Cette sortie permet aux adhérents de découvrir leur région et d'accéder aux loisirs ; Ce genre de sortie est toujours plébiscitée : La preuve : rien qu'avec nos adhérents nous remplissons le car.

→ **SORTIE piscine à vagues à Villars de Lans- (le 25/10/2018)** - Sortie annulée, car très peu d'inscrits, et aucun conducteur. Le souhait du collectif était de favoriser la venue des pères (de nombreuses femmes pour raisons religieuses ne peuvent porter de maillot de bain) ; Les pères sont restés muets (pas de souhait d'inscriptions). Les baignades sont toujours difficiles à encadrer : l'animatrice qui habituellement accepte la responsabilité des enfants ne pourra plus être présente sur les sorties, et cela ne peut être assumé par les référents bénévoles de la sortie.







## CHIFFRES CLÉS en 2018

- 128 Passeports vendus depuis septembre 2018
- 12 bénévoles impliqués
- 1 spectacle de la Comédie itinérante de Valence à la MCNG
- 3 apéros cultures
- 9 Sorties découvertes
- 162 participants des 3 maisons de quartier
- 464 h de travail commun entre les 4 structures.

## COMMENT ÇA MARCHE ?

Le Groupe Culture, composé de 12 personnes, fonctionne depuis 5 ans. Il met en place plusieurs actions dont une action phare **LE PASSEPORT CULTURE !** La culture est un vecteur d'ouverture à l'autre. L'approche culturelle permet " *de se construire avec son voisin, quel qu'il soit, elle amène à respecter l'autre dans sa différence, parce qu'au préalable, on aura partagé ce qui nous rassemble.*"

## 4 OBJECTIFS INTERDÉPENDANTS

1

Rendre la culture **accessible** à tous. et réduire les freins d'accès à la culture (psychologiques, économiques et de mobilité).

2

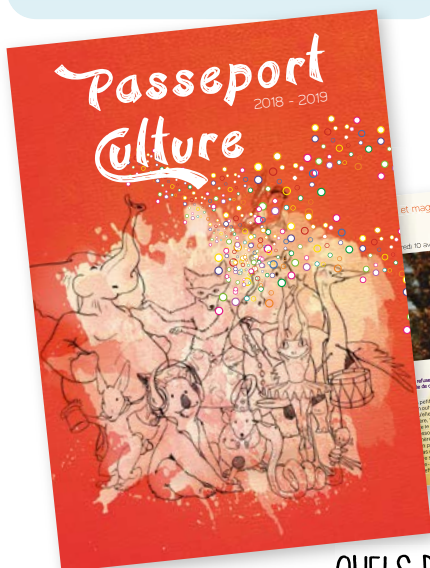
Permettre, par la culture de tisser du **lien social**.

3

**Décloisonner** les publics des différents quartiers de Romans et générer de la mixité.

4

Amener chacun à pouvoir **s'appropriier** et **retransmettre** un savoir culturel.



## QUELS RÉSULTATS ?

- Un partenariat durable avec la Comédie de Valence, Romans scènes, la cité de la musique, la cordonnerie, le baron de bayanne...
- Le passeport ouvre des possibilités :
  - Se faire sa propre opinion, sortir du « j'aime, je n'aime pas », et argumenter ; à travers des échanges en covoiturage, aux apéros culture... 3 spectacles minimum, 5 maximum et des lieux différents !
  - Ce projet a un **coût important** pour nos structures mais il en vaut la peine. Le passeport permet la rencontre de personnes de différentes origines sociales, culturelles, générationnelles, et permet de **décloisonner les publics des différents quartiers**.
  - Une **réunion mensuelle** alternativement dans chaque Maison de quartier. Le collectif décide des orientations et valide le contenu des projets. Il est acteur et force de proposition. **Chaque membre est un « ambassadeur »** de culture dans sa maison de quartier.

## ZOOM sur une valeur



**DÉMOCRATIE** : le groupe culture se concerta et décide des choix des spectacles. Ce sont 12 bénévoles impliqués dans le groupe projet et sont en capacité de prendre en charge une belle partie de l'action. Ils diffusent le projet auprès des différents partenaires et des habitants.

## ZOOM sur un principe d'intervention

**EDUCATION POPULAIRE** : Des apéros culture 3 fois par an et une soirée de lancement pour échanger sur les spectacles, sorties... et prendre le temps du récit et de l'écriture ; puis le partager !

# LE BRICOLAGE À LA MAISON DE QUARTIER

Bien qu'il n'existe plus de projet autour du bricolage à proprement parlé, l'atelier bois reste un lieu très utilisé de manière hebdomadaire, pour tout type de réparations ou créations. Si toutefois, vous vous sentez l'âme d'un bricoleur, n'hésitez pas à animer un ou plusieurs ateliers !

Les jeunes ados accueillis dans le cadre de l'accompagnement à la scolarité, ou les enfants de l'accueil de loisirs, et bien d'autres publics s'activent à bricoler !

La réfection de la cuisine s'est faite avec l'appui d'une menuisière professionnelle, Mariana Roy, suite à un travail de réflexion effectué par plusieurs bénévoles habitués à utiliser cet espace, le rendant ainsi plus fonctionnel. La rénovation de l'accueil, conçue et encadrée par Claire Dubuis, s'est réalisée grâce à l'intervention d'une dizaine de bénévoles, notamment 6 des ateliers artistiques pour les travaux de peinture, et d'autres pour le découpage et l'installation du décors en bois. Mariana Roy a construit et installé le meuble de rangement des vêtements, la bibliothèque et les banquettes. Le travail fut long mais la forte présence des bénévoles habitués a contribué à une certaine efficacité.



## COLLECTIF DES ABEILLES D'ORS

Depuis le 2 mai 2017, ce collectif de femmes participe activement à des actions d'autofinancement qui leur permettent de s'offrir du temps pour elles, collectivement et accompagné par la maison de quartier. 11 femmes dont 3 nouvelles personnes sont entrées en avril 2018. Une belle mixité culturelle et générationnelle font de ce groupe des abeilles généreuses et toujours présentes !

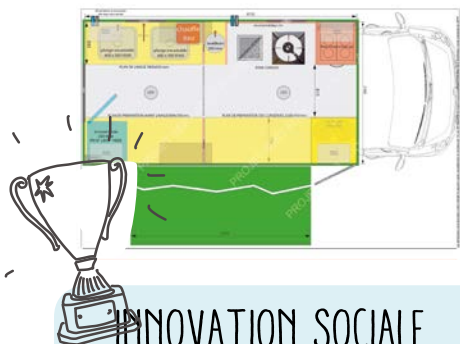
Le collectif a profité de séances de coiffure en mars et avril et d'une sortie à Lyon fin avril (Musée des Confluences, petit resto et balade dans le vieux Lyon)



Le collectif a mis sur pieds en 2018 :

- Une soirée entre femmes le 30 mars : 45 femmes
- Un repas « couscous » pour les agents de la mairie (services voisins) le 9 février
- Des ateliers pâtisseries pour la fête de quartier : 4 ateliers d'apprentissage ouverts en juin
- Un 2ème repas « couscous » pour la mairie le 11 décembre





## INNOVATION SOCIALE

- Lauréate Coup de coeur ESS du Mag2Lyon
- Lauréate d'AG2R la Mondiale et Carsat
- Sélection aux Trophées de l'entreprise de Valence Romans « coup de coeur »
- Lauréate à l'économie circulaire de la Région Auvergne Rhône Alpes

## CHIFFRES CLÉS

Juillet 2017 à décembre 2018

- 71 animations
- 1600 h de bénévolat
- 700 participants aux animations :) !
- 19 bénévoles impliqués et formés à l'animation
- 26 communes visitées

## QUELS RÉSULTATS ?

Juillet 2017 à décembre 2018

- 1900 kilos de fruits et légumes récupérés puis transformés
- 100 litres de soupes et veloutés
- 844 pots réalisés
- Une distribution sur place, dans les maisons de quartier, aux producteurs, vente en euros et vente en monnaie-temps à la P'tite Coopé



## COMMENT ÇA MARCHE ?

Le projet de conserverie mobile et solidaire est développé dans le cadre du Groupe Projet ALIMENTATION de la Coopération qui définit la feuille de route. A l'aide d'un véhicule équipé et il s'agit de :

- récupérer et valoriser les fruits et légumes de qualité, disqualifiés ou en surplus produits par des agriculteurs de la filière circuits courts du territoire rural et agricole de l'agglomération,
- et dans le même temps permettre aux habitants de les cuisiner et de les transformer sous forme de conserve.

## 4 OBJECTIFS INTERDÉPENDANTS

1

Expérimenter la transformation avec les habitants grâce à la création d'une petite conserverie ambulante en développant une gamme de recettes.

2

Infléchir les comportements alimentaires et de consommations des habitants, notamment ceux en situation de précarité.

3

Développer une gouvernance sur un mode participatif associant producteurs et consommateurs. Créer un modèle économique équitable viable, créateur d'emplois

4

Renforcer le lien ville-campagne entre habitants, producteurs, consommateurs et autres acteurs locaux impliqués.



## ZOOM sur une valeur

**SOLIDARITÉ** : C'est action collective génératrice de liens entre urbains et ruraux, entre habitants et producteurs. Des nouvelles solidarités naissantes 😊

## ZOOM sur un principe d'intervention

**DÉVELOPPEMENT DURABLE** : C'est la lutte contre le gaspillage alimentaire, développement des circuits courts et du bio pour un plus grand nombre. Oooohhh !

# DES SORTIES POUR CONSOMMER AUTREMENT

Les sorties collectives ou ateliers sont très demandés par les familles. Il s'agit par le biais de la découverte, pour tout public, de sensibiliser à une consommation alternative : en mangeant plus sain, en faisant par soi-même, en étant raisonné et solidaire.

- De ferme en ferme fin avril 2018, au total 21 personnes ont eu le plaisir de découvrir le week-end organisé par le CIVAM 26 nommé « De ferme en ferme », en 2 modes d'accompagnement différents :
  - Le 28/04 des familles avec enfants (une ferme équestre, avec découverte de la voltige, puis les fermes des routes à Marches, avec ses fromages et son pain)
  - Le 29/04, 9 personnes seniors en autonomie avec le minibus, avaient réfléchi à un itinéraire de découverte de 5 exploitations, avec une grignote champêtre à l'heure du déjeuner. Chaque année un petit groupe s'empare de cette proposition. La maison de quartier a ici seulement le rôle d'évoquer la possibilité de faire une sortie en minibus. Autrement dit d'impulser l'envie, et souvent les adhérents s'en emparent !
- SORTIE en calèche (le 10 /07/2018) : 12 adultes et 4 enfants ont découvert cette pratique. Fortement appréciée, elle est redemandée. Une très bonne mixité culturelle et de génération a été observée autour de cet attrait du cheval et de l'attelage. Un parcours de 2 h au départ des Balmes, avec au milieu une visite de ferme et l'achat possible de produits de qualité a réaffirmé l'importance de rester proche de la terre. Ces choses simples, comme se laisser aller à la rencontre de l'autre, au fil des bavardages et au rythme du cheval, ne fait plus partie de notre quotidien. Préparation d'un camp itinérant en calèche...A voir, à construire.



- ATELIER NATUROPATHIE (le 13/12/2018) : Atelier de fabrication très apprécié : un temps de découverte des huiles essentielles, puis fabrication de 2 flacons par personne (huile de massage ou soins). Echange de savoirs et présence d'une professionnelle (Catherine JAMBOIS) qui aide le public à clarifier ses propres connaissances. Recettes que chacun peut reproduire chez soi et que l'on peut faire passer. L'intervenante a proposé de faire cet atelier bénévolement. Etant donné le petit prix de cet atelier (2€ par participant) il est accessible à tous. Cette participation aide la maison de quartier à financer les matières premières. 10 places proposées, 10 places occupées sans liste d'attente.

En 2019, une réédition est programmée : thématique : DETOX !



# DES ATELIERS ET DES VISITES POUR CONSOMMER AUTREMENT

Le projet de cycles de découverte initié en 2017 par les 3 maisons dans le cadre d'un appel à projet de Valence Romans Agglo s'est poursuivi de janvier à juin.

## Plusieurs sorties :

- Fruits et légumes : 13 Octobre 2017 : 13 personnes + 9 personnes à Refresco le 09 février 2018
- Volailles/œufs : 9 mars 2018 : 6 personnes

## Des Interventions :

- Nutritionniste : 6 mars 2018 avec 13 personnes
  - Biosceptiques : 6 Avril 2018 avec 20 personnes
  - Circuit court : 18 pers mais l'intervenant a annulé à la dernière minute
- 2 ateliers de cuisine ont réunit 2 fois 6 personnes et un temps de retour d'expérience s'est tenu le 24 Mai avec 18 personnes.



## TERRES ANIMÉES : UNE SEMAINE AUTOUR DE LA FORÊT ET DU BOIS

Terres animées est une semaine d'animation organisée par Valence Romans Agglo. Elle s'est déroulée entre le 17 et le 21 octobre 2018.

La coopération entre les 3 maisons a proposé de s'y investir, et a mené 4 ateliers :

- Fabrication de papier recyclé avec Anne (10 enfants du ALSH et 1 famille extérieure).
- Démonstration de débardage de bois avec un cheval : 8 enfants ALSH et 1 famille extérieure, intervenant connu depuis la sortie en calèche : Nicolas Lopez Parodi de « l'attelage des Balmes »
- Découverte des champignons : 20 personnes (avec 1/4 d'adhérents de la MQ) avec Accès Mycologie
- Fabrication de nichoirs à chauve souris au jardin chopin, avec Mariana.



# DES REPAS DE SAISONS

**22 mars** : Dégustation de poulets sous plusieurs formes, mais surtout de 2 modes de production différents : élevage intensif soit poulet de batterie à 3€ le kg, versus un poulet fermier à 15€ le kg ! il fait suite au cycle complet : il a intrigué une quinzaine de personnes. Très instructif, il permet de se mettre face à nos contradictions consuméristes.

**21 juin** : barbecue des ateliers, 25 participants, repas partagé toujours très attendu pour clore l'année des ateliers d'échange de savoirs entre seniors, et croiser les membres de l'équipe et du conseil d'administration

**7 décembre** : 40 convives pour ce temps festif qui est toujours attendu à la fin de l'année. Il permet de réunir des énergies bénévoles, dans la joie et le plaisir. Il permet à l'atelier chant de faire une prestation insolite, qui fait chanter aussi les invités !

Bien entendu ces espaces sont l'occasion de rencontres, et permettent à des personnes seules de vivre un moment de convivialité, et de rupture de la vie quotidienne. Dans le même temps on discute de ce qu'est une alimentation saine, on échange des pratiques, des astuces pour s'y retrouver (économiquement et de manière éthique).



# FÊTE DE QUARTIER – 30 JUIN 2018



Pour cette année, la thématique des « Olympiades aux 1000 couleurs » avait été imaginée au cours d'une réunion du début de l'année. Les habitants avaient souhaité que la fête ait lieu dans différents endroits du quartier, pour animer des zones méconnues et éloignées de la MQ, et qu'une déambulation festive permette de découvrir de nouveaux endroits. L'idée était aussi de décorer et d'engager l'ensemble du quartier.

**Le programme était le suivant :** au parc des Abattoirs, jeux de ballon animés par Azzedine et les animateurs ALSH volontaires ; jeux de foire animés par Emma, stagiaire, avec ses amis ; espace vélos (réparation, vélos rigolos...) et vente de gâteaux par le collectif des « Abeilles ». Devant l'école maternelle des Ors, un jeu autour des fruits et légumes (élaboré pour la Conserverie) devait être proposé, ainsi qu'un espace animé par les ados : maquillage et vente de jus réalisés avec le « vélomixeur ». Une émission de radio publique a eu lieu depuis le studio de la MQ, sur la thématique « Romans aux 1000 couleurs ? L'embellissement de Romans », en présence d'associations et de M. Jacquot, élu à la ville de Romans. Un rassemblement à la MQ était prévu à 17h, pour des jeux de kermesse, un repas partagé, et un concert avec « Théo ».

La fréquentation a été assez faible cette année, ce que l'on peut certainement expliquer par deux facteurs principaux : la (très) forte chaleur et le match de l'équipe de France à la coupe du monde. Les jeux de l'après-midi ont été quasiment déserts, les habitants sont arrivés avant tout au moment du repas et du concert, sans toutefois arriver à la fréquentation des années précédentes.

Après une première réunion enthousiasmante et assez productive en début d'année, où de nombreux habitants semblaient intéressés pour s'engager, la mobilisation bénévole n'a pas suivi, et les réunions de préparation suivantes ont réuni rarement plus de 5 ou 6 personnes en moyenne. Les habitants sont toujours fidèles au rendez-vous le jour J pour aider, mais peu sont volontaires pour s'impliquer dans l'organisation. Le format semble à revoir, vers une fête certainement plus simple, mais davantage portée par des habitants.



# ANIMATIONS DE QUARTIER

En 2017, nous avons fait le constat que peu d'habitants s'impliquaient dans l'organisation d'animations de quartier. Nous avons donc cherché une manière de renouveler le projet « Chez Rosalie », en liant cette action avec le programme de « vacances en familles ». Le collectif « Vers le soleil » a donc été constitué pour organiser des animations en échange de chèques vacances. Onze familles se sont engagées dans la logistique des événements et la préparation de petite restauration à vendre (qui a permis de constituer une petite « cagnotte » complémentaire aux chèques vacances).

## TROIS ÉVÉNEMENTS ONT ÉTÉ ORGANISÉS :

- **le 4 mai** : une fête autour de la mise en place de la caravane dans le lotissement du Village des Ors, avec la présence d'un groupe de musique, qui a attiré environ 50 personnes.
- **le 27 juillet** : un ciné plein-air dans le parc de la MQ, avec environ 150 personnes
- **le 14 septembre** : soirée de lancement de la « saison 2 » de la Bobine Romaneise, avec **bœuf musical**, 40 personnes environ.

Les membres du groupe ont tiré un bilan très positif de cette action :

- le coup de pouce financier était bien réel et leur a permis de partir en vacances
- leurs compétences ont été valorisées (notamment culinaires), ainsi que leur engagement pour leur quartier (articles de presse, passage à la radio)
- l'ambiance du groupe a été très appréciée, avec de bons moments de partage et d'entraide (par exemple pour rechercher et réserver les lieux de vacances)
- il s'agissait pour beaucoup d'une première expérience d'action collective, avec une autonomie du groupe et une capacité de décision qui ont été appréciées.

Pour la Maison de quartier, cette nouvelle action a également été intéressante :

- par son caractère « transversal » qui a permis de mettre en complémentarité les actions d'animation de quartier et de

soutien au départ en vacances (et avec la radio pour la dernière animation). Le fait de « mêler » les projets leur donne une nouvelle ampleur.

- en renouvelant les bénévoles actifs dans les animations de quartier, avec notamment des personnes qui n'avaient jamais participé aux actions de la MQ.

Dans les points à améliorer, on constate que la fréquentation a été assez moyenne, sauf pour le ciné plein-air. Les résultats financiers de la « cagnotte » ont été assez faibles, ce qui s'explique certainement par le choix des produits proposés type « snacking », dont le produit des ventes a dépassé difficilement le montant des achats de matières premières.

Les participants ont en tout cas beaucoup apprécié cette action et souhaitent la reproduire en 2019.





# COLLECTIF

## « FAUT QUE ÇA CHANGE »

Le collectif a continué à faire tourner la **caravane à échanges** sur le quartier et devant la Maison de quartier. Cette caravane semble avoir été bien identifiée par les habitants qui ont pris l'habitude d'apporter des affaires. C'est un outil, original et convivial, est intéressant pour toucher de nouveaux habitants, elle plaît également beaucoup aux enfants. La caravane a nécessité un engagement régulier de la part des bénévoles pour l'ouvrir et la fermer, trier les affaires, et effectuer de petites réparations.

Deux problèmes sont toutefois apparus : le nombre limité d'emplacements adaptés dans le quartier pour stationner la caravane, et surtout des dégradations de plus en plus nombreuses. Il semble donc nécessaire en 2019 de renouveler le projet, d'attirer de nouveaux bénévoles, et de changer les modalités d'utilisation de la caravane, certainement en proposant des animations à la journée, plutôt que de laisser la caravane stationnée sur de longues périodes.

Le groupe a également, comme chaque année, organisé **2 trocs de fringues**, qui ont attiré en moyenne un peu plus de 70 personnes. Les bénévoles sont également actifs dans l'entretien de l'espace de gratuité, qui a été remis à neuf avec le réaménagement de l'accueil. Globalement, ces actions autour des vêtements continuent d'attirer peu à peu de nouveaux bénévoles, qui font grossir un « noyau dur » de fidèles toujours motivés.





## AU FIL DE FAIRE en 2018

- des ateliers Textile (retouche et création),
- 1 ressourcerie vestimentaire,
- du petit bricolage,
- de la réparation vélos,
- Récup' et relooking
- le collectif des jardins partagés CHOPIN
- le conseil citoyen quartier EST
- des achats groupés, des prix négociés et des commandes trimestrielles.
- des ateliers numériques

## QUELS RÉSULTATS ?

- 3 catégories d'achats groupés pour les associations : Alimentaires, bureautique et entretien.
- 90 nouveaux adhérents
- 15 familles ont bénéficié des achats groupés de fournitures scolaires
- 50 retouches textiles

## L'ÉCONOMIE DE PARTAGE : COMMENT ÇA MARCHE ?

Lancé début 2018, Le local du Fil de Faire est développé dans le cadre du Groupe Projet ECONOMIE de PARTAGE de la Coopération qui construit sa feuille de route: **Echanger, transmettre, produire et créer ENSEMBLE des biens et des services à haute valeur sociale, solidaire et conviviale.**

C'est l'occasion de développer de nouveaux partenariats : Moulin Digital, Ecole d'ingénieur de Valence, le Conservatoire de musique...

## 4 OBJECTIFS INTERDÉPENDANTS

1

Rendre accessible, lisible, attractif les réseaux d'échanges existants

2

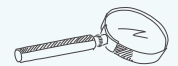
Conduire la consolidation et le développement d'actions menées sur le thème de l'économie de partage au FIL DE FAIRE.

3

Traiter le déploiement du TIC-TAC (monnaie-temps) auprès des habitants et actions de la Coopération.

4

Consolider puis développer un groupement d'achats pour les associations de la Coopération (structure / projet / habitant).



## ZOOM sur un principe d'intervention

**TRANSMISSION CULTURELLE** : Un nouveau partenariat avec le Conservatoire de musique. Les bénévoles de l'atelier textile du fil de faire fabriquent des costumes et des accessoires pour une classe de 4ème de Valence qui va interpréter un spectacle d'Offenbach à la Cité de la Musique en 2019.

## ZOOM sur une valeur

**SOLIDARITÉ** : de nouveaux adhérents proposent de nouveaux services aux usagers comme la petite réparation de meubles.



# DES ACHATS GROUPÉS

**OBJECTIFS** : faire des économies en achetant à plusieurs, et plus intelligemment.

- Une commande de fournitures scolaires en juillet a aidé 8 familles.
- Une commande alimentaire, avec très peu de produits (jus de poire/ farine/huile) : 7 commandes.

Mais les équipes des maisons de quartiers ne sont peut être pas prêtes. Cela nécessite certainement une volonté de groupes bénévoles (1 par MQ) avec un appui de salariés mais cela reste à organiser.

# LA BOBINE ROMANAISE

La première saison de la « Bobine Romanaise » débutée en octobre 2017 s'est poursuivie jusqu'en juillet 2018. De janvier à juillet, **26 émissions ont eu lieu**, au cours desquelles **77 invités** ont été reçus. **15 bénévoles** se sont engagés dans l'aventure, dont 8 ont tenu des chroniques régulières, tandis que d'autres ont assuré la technique ou l'animation.

Pour la seconde saison, quelques départs de bénévoles (dus à des changements de vie et pas à une lassitude par rapport au projet), ont été compensés en partie par des arrivées. La communication a été améliorée (soirée de lancement saison 2, flyers et autocollants, amélioration du site internet en cours...). Des reportages réguliers dans les autres MQ permettent peu à peu de faire connaître l'émission et d'habituer le public à parler au micro ; les « immersions » de Radio Méga à St Nicolas et à la MCNG ont aussi permis « d'accrocher » certaines personnes. L'animateur salarié étant en arrêt tout le mois de décembre, les émissions ont été totalement assurées par les bénévoles. Le groupe a développé son autonomie, reste aujourd'hui à être vigilant à ce qu'il ne se restreigne pas aux 5 ou 6 personnes les plus expérimentées. Le travail d'ouverture et de formation de nouvelles personnes est à continuer.

# PROJET D'AMÉNAGEMENT DU TERRAIN DE BICROSS

L'année 2017 s'était terminée avec une déception : le report de la part de la mairie du projet d'aménagement du terrain de bicross.

Rien ne s'est donc passé en 2018, mais nous avons cependant appris à la fin de l'année que le budget nécessaire a été voté pour 2019 !

Nous attendons donc la mise en œuvre de ce projet qui répondrait à un besoin exprimé par les habitants depuis de nombreuses années.





## CHIFFRES CLÉS

D'octobre 2017 à juillet 2018

- 39 émissions
- 40 heures de bénévolat par émission
- 15 bénévoles actifs
- Plus de 100 personnes invitées
- 27 musiciens locaux en direct



## COMMENT ÇA MARCHE ?

La Bobine Romanaise est un « magazine radiophonique collectif » diffusé en direct sur **Radio Méga (99.2 FM) le jeudi de 18h à 18h55**. On y trouve :

- des chroniques régulières qui permettent à des habitants de partager une passion ou une cause qui leur tient à cœur
- des paroles d'habitants et associations porteurs de projets qui font vivre Romans
- des pauses musicales assurées par des musiciens locaux.

## LA LIGNE EDITORIALE : 4 OBJECTIFS INTERDÉPENDANTS

1

Permettre à chacun de s'exprimer : aller à la rencontre des personnes ; soutenir et accompagner la parole ; être attentifs à la diversité des invités.

2

Mettre en avant les initiatives locales... d'ici et d'ailleurs. Valoriser celles et ceux qui s'auto-organisent pour faire avancer le monde.

3

Une démarche d'éducation populaire : développer l'esprit critique ; s'apprendre les uns des autres ; permettre à tous les points de vue de s'exprimer... dans le respect des autres.

4

Proposer des contenus accessibles à tous. Une émission dynamique, conviviale et humaine qui parle à tous les publics.



## QUELS RÉSULTATS ?

- Des **rencontres** entre personnes de différentes **générations, quartiers et cultures**, de nombreuses découvertes et **échanges de savoirs**.
- Des bénévoles qui acquièrent des **compétences** : assurer la technique, faire du montage, interviewer quelqu'un, animer une émission, poser sa voix...
- Un comité de rédaction où s'expérimentent l'**éducation aux médias** et l'**organisation collective**
- Une grande **variété de sujets** abordés dans la dizaine de chroniques différentes : rock, littérature, politique locale et internationale, questions de genre, portraits, cinéma, paroles d'ados, agenda, jeux, réduction des déchets...

### ZOOM sur une valeur



**DIGNITÉ HUMAINE** : Parler à la radio demande de gérer son stress, son souffle, sa voix. Il faut avoir réfléchi au message qu'on veut faire passer, avoir les idées claires, préparer éventuellement son texte, sa chanson... Une expérience parfois stressante mais surtout valorisante et qui développe la confiance en soi.

### ZOOM sur un principe d'intervention

**DÉVELOPPEMENT DURABLE** : Des chroniques régulières sur les impacts cachés de nos fruits et légumes (les feuilletons de Pépette la Tomate puis de Pedro l'Avocat), sur les déchets (Poubelle Chérie), l'invitation d'acteurs locaux (Agricourt, Terres Animées, Conserverie, Générations Futures...).





# LE GROUPE MOBILITÉ

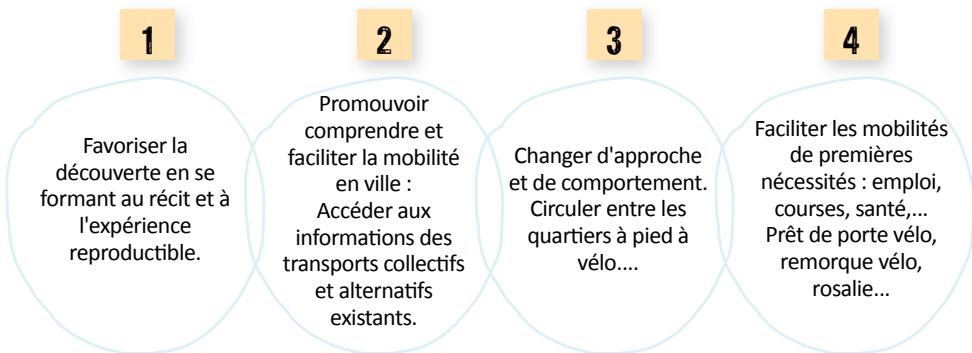
## CHIFFRES CLÉS 2017-2018

- 22 Vélos VAE (Vélo Assistance Electrique) acquis en achat groupé par les habitants avec facilitation de paiement
- 6 vélos VAE, disponibles en prêt
- 2 Rosalies électrifiées aux Ors et à St Nicolas
- 8 Sorties réunissant plus de 50 personnes des 3 Maisons de quartier
- 1 vélo école (3 cycles /an)

## COMMENT ÇA MARCHE ?

La mobilité *douce, durable, alternative, solidaire...* est une thématique travaillée de manière transversale dans les maisons de quartier et les actions de la Coopération. Elles agissent sur cette question car elle fait référence à la fois à un besoin des individus et des problèmes de mobilité collectifs en lien avec la question climatique. Le nouveau groupe projet mobilité sera lancé en mars 2019 pour développer ses actions.

## 4 OBJECTIFS INTERDÉPENDANTS



## QUELS RÉSULTATS ?

- **Adhésion partagée** = circulation fluide des habitants entre les quartiers
- **Vélos en VAE**, prêts de vélo en Monnaie-temps (tic-tac), achat groupés de vélos.
- **Rosalie transport** : courses, visites, livraison.
- **Covoiturage** : Passeport culture, Evadobus (en tic-tac)...
- **Accompagnement** à des rdv « santé » par des bénévoles.
- **Collectif d'habitants** / Conseils citoyens pour obtenir des vélos box.

## ZOOM sur une valeur



**SOLIDARITÉ** : covoiturer, accompagner pour faire les courses, prêter des vélos, apprendre à pédaler et décrypter les cartes de bus locaux... autant de petites pratiques qui sont simples, responsables et solidaires, en bas de chez soi.

## ZOOM sur un principe d'intervention

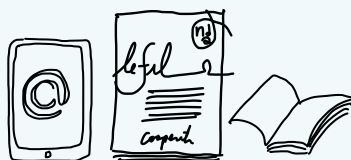
**DEVELOPPEMENT DURABLE** : La mobilité douce propose de nombreux avantages pour ceux qui la pratiquent autant que pour la collectivité. Elle favorise la rapidité et la liberté de déplacement de ses usagers et leur assure une activité physique régulière ; et sans se ruiner ! Au TOP ! Sensibiliser à de nouveaux modes de déplacement, notamment en favorisant la mobilité alternative et les transports en communs, c'est construire un avenir durable 😊

# LA VIE DE LA COOPÉRATION C'EST :

**80** bénévoles engagés dans les CA et les groupes projets



des outils communs de **COMMUNICATION**



**3** équipements dans des quartiers clés



dont

**2** au coeur de quartiers prioritaires



et **1**



sur un quartier résidentiel en développement.



**GOVERNANCE** singulière

une organisation basée sur les **compétences** et des **mandats**, favorisant la **mobilité** et la représentation, **AGISSANT** comme une **communauté d'actions**.  
Développant des projets à impact amplifié à échelle territoriale élargie.

**27** salariés

23,8 ETP



**1,3k€** de budget consolidé



**1350**

adhérents, 3500 usagers.



Des **ACCUEILS PHYSIQUES QUOTIDIENS** et des **ACTIVITÉS** pour tous, des actions à **visée émancipatrice**.



Des **ESPACES D'EXPOSITION** animés

Des **PÔLES ASSOCIATIFS** avec **+ de 100** associations locales adhérentes







# LE GROUPE COMMUNICATION



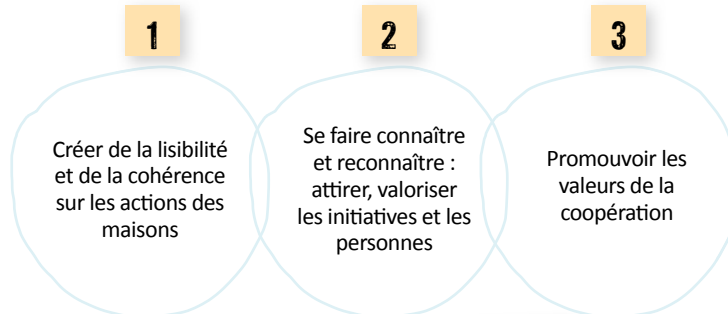
## COMMENT ÇA MARCHE ?

- Le groupe communication travaille avec des graphistes indépendants sur :
- Un journal trimestriel de 8 pages (papier et mailing) « *le Fil - paroles de quartiers* »
  - Un site internet [maisonsdequartier.fr](http://maisonsdequartier.fr) et une newsletter hebdomadaire
  - Une carte d'adhésion commune
  - Une plaquette annuelle qui regroupent toutes les activités des maisons
  - Une plaquette estivale
  - Des affiches communes différenciées par un code couleur

## CHIFFRES CLÉS 2018

- 12 réunions de travail
- + de 15 visites par jour sur le site internet
- 352 évènements mis en ligne
- 950 newsletters envoyées chaque semaine avec un taux d'ouverture de 20%
- 3000 journaux distribués par les habitants chaque trimestre
- 2000 plaquettes annuelles éditées

## 3 OBJECTIFS INTERDÉPENDANTS



## QUELS RÉSULTATS ?

- Nombre d'abonnés à la newsletter en constante évolution
- Efficacité moyenne de la news : 32% des personnes ayant ouvert le mail, ont cliqué sur un lien pour avoir plus d'info
- 7 pers./jour regarde la page agenda du site internet
- En moyenne, les utilisateurs restent 3 minutes sur une page (c'est beaucoup) !
- Gain de temps de travail pour les salariés
- Gain en qualité

## ZOOM sur une valeur

**DEMOCRATIE** : Une grande vigilance pour laisser la place aux habitants de s'exprimer. Le comité de rédaction a à cœur de solliciter les participants aux actions pour qu'ils écrivent les articles ou soient interviewés.

## ZOOM sur un principe d'intervention

**DÉVELOPPEMENT DURABLE** : Impression du journal sur du papier recyclé et issu de forêts gérées raisonnablement.





# ÉVALUER L'IMPACT SOCIAL

## CHIFFRES CLÉS 2017-2018

- 273 questionnaires
- 9 entretiens partenaires
- De nombreuses observations dans les groupes projets
- Un outil central d'animation collective : la fleur de l'utilité sociale
- 1 rapport final publié en octobre 2018
- 1 document de synthèse diffusé aux Fédérations de Centres Sociaux et CAF de France

## COMMENT ÇA MARCHE ?

L'évaluation vise, à partir du recueil d'informations qualitatives et quantitatives, à apprécier la valeur de notre action au regard d'un référentiel. La valeur que nous cherchons à mesurer est éthique (valeurs d'égalité, de vivre ensemble ...), sociale (le bénéfique et l'investissement social) et interroge également la satisfaction des attentes des différentes parties prenantes (habitants, adhérents, salariés, partenaires...). C'est une démarche participative qui s'appuie en partie sur la « Fleur de l'utilité sociale ». L'évaluation menée comprend 3 visées : démocratique, stratégique et de plaidoyer.



## QUELS RÉSULTATS ?

- Un processus de **conscientisation collective** : L'évaluation a permis de prendre conscience collectivement du chemin parcouru par la coopération
- Une **gouvernance partagée** avec les habitants en les associant à la prise de décision
- Des **alliances de territoire** pour assurer la pérennité de la coopération et ses structures.

### ZOOM sur une valeur

**DÉMOCRATIE** : L'évaluation d'impact social est une démarche ouverte et concertée, conçue comme un temps d'ouverture du dialogue aux différentes parties prenantes qui font vivre la Coopération, à savoir les habitants, les administrateurs, les salariés, les partenaires.

### ZOOM sur un principe d'intervention

**ÉDUCATION POPULAIRE** : Échanger, confronter son point de vue, prendre du recul sur l'action de façon partagée et participative.







## CHIFFRES CLÉS

2018

Focus sur la réalisation du Portrait de quartier de Fontbarlettes (Valence):

- 1 étude exploratoire du quartier : Comment faire d'un changement, une opportunité?
- 12 entretiens réalisés (en août 2018)
- 2 réunions multi-acteurs
- 4 grandes propositions d'actions
- Points de blocages, frustration et envies communes soulignés grâce à ce travail! Bravo!

## COMMENT ÇA MARCHE ?

Le CLIRSE Cluster d'Innovation Responsable, Sociétale et Environnementale répond à une volonté partagée par une diversité d'acteurs (institutions, entreprises, associations, etc.), n'ayant pas l'habitude de se rencontrer et souhaitant créer des occasions de travailler communément sur des projets globaux de transition et de développement territorial.

Localement, le déploiement du CLIRSE est porté par la Coopération de Romans-sur-Isère, la Fédération des Centres sociaux 26, la CAF 26, le PTCE / Groupe Archer, et Valence Romans Agglo. En 2019, c'est la **charte parentalité** qui va être questionnée et mise en oeuvre. Le comité de pilotage se réunit 4 fois par an.

## 3 OBJECTIFS INTERDÉPENDANTS

1

Création d'alliances stratégiques et innovantes d'utilité sociale durable

2

Penser et mesurer l'impact social sur le territoire

3

Etre un accompagnateur au changement



## QUELS RÉSULTATS ?

- Partages, réflexions concrètes pour le déploiement de la responsabilité sociétale et environnementale sur le territoire
- Expérimentation terrain au cœur du Quartier de Fontbarlettes (avec les habitants et agents de la Ville de Valence travaillant dans le quartier) : état des lieux des attentes, besoins et usages des parties prenantes.

### ZOOM sur une valeur



**DÉMOCRATIE** : Le cluster regroupe des acteurs très diversifiés, complémentaires qui partagent et échangent sur cette nouvelle dynamique de Responsabilité Sociétale et Environnementale. La co-construction et la démocratie participative sont bien réelles dans ce groupe rassemblant individus, structures et institutions.

### ZOOM sur un principe d'intervention

#### LE DÉVELOPPEMENT DURABLE... DU TERRITOIRE:

Les coopérations émanant du Cluster visent à tenir compte des impacts sociaux et environnementaux des activités des acteurs du territoire. Le contexte environnemental actuel est alarmant (changement climatique, pollution des sols, destruction de l'écosystème) expliquant la forte volonté du Cluster de construire des projets de transition et de développement plus responsable sur le territoire.



# ÉLECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2018-2019

Les nouveaux statuts de l'association, adoptés lors de l'Assemblée Générale d'avril 2018, à renforcé le **Conseil d'Administration** avec un **Conseil de Projets**. Cette nouvelle instance est plus particulièrement en charge de la mise en œuvre des actions et elle est ouverte à tous les adhérents, et notamment aux membres des collectifs et associations qui agissent au quotidien dans la maison.

Les nouveaux statuts de la Maison de quartier des Ors prévoient que le Conseil d'Administration soit composé d'un maximum de 25 membres :

- 15 sièges réservés aux membres individuels, renouvelés par tiers chaque année,
- 7 sièges réservés aux membres associés
- 3 sièges réservés aux membres de droit, dont 1 pour la ville de Romans

Les représentants des membres associés et des membres de droit sont désignés par les instances qu'ils représentent, et les membres individuels sont élus par l'Assemblée Générale.

Toutefois, la cooptation est possible dans le cadre unique d'une ou plusieurs vacance(s) au sein du Conseil d'Administration. Les membres ainsi cooptés siègent avec un droit délibératoire. Leur mandat est confirmé par le Conseil d'Administration qui suit cette cooptation jusqu'à la prochaine Assemblée Générale.

Les membres individuels sortants cette année :

David Pempy, Zahir Boudriès, Jean-Pierre Regnault et Azzedine Guozli (démissionnaire).

A ce jour, se portent candidats au Conseil d'Administration comme membre individuels élus :

- **Renouvelant leur mandat :**  
**David Pempy et Jean-Pierre Regnault**
- **Nouveaux entrants :**  
**Dominique Chopick, Julien Meynier, Paquita Nieto et Myriam Robert.**

# RAPPORT D'ORIENTATION 2019

Au cours de l'année 2019 plusieurs défis sont à relever :

- Nécessité absolue de retrouver une santé financière avec l'obligation de régénérer notre fonds de trésorerie
- Consolider la nouvelle organisation entre bénévoles et salariés notamment en dynamisant le Conseil de Projet
- Retravailler le fonctionnement et la dynamique de l'accueil de loisirs et confirmer les actions avec les jeunes.
- Retrouver une présence dans le quartier autour d'animations et de rencontres avec les habitants

Tout cela ne serait se faire sans prendre en compte et en consolidant les bases vitales de la maison : les ateliers d'échanges de savoirs, l'énergie autour des sorties et actions collectives, le déploiement des activités autour de l'alimentation dont la conserverie mobile et solidaire, un élargissement de l'audience de la radio participative « la bobine Romane ».

La qualité de vie de la Coopération des 3 maisons de quartier et de l'Accorderie reste un atout de réussite et de consolidation de nos projets. Une dynamique porteuse est aujourd'hui installée et la Coopération compte dans le réseau des acteurs de développement du territoire. Un rapprochement avec Valence Romans Agglo et le groupe Archer s'opère très concrètement.

Un point de vigilance est à porter au renouvellement des 3 postes de directions des maisons qui va s'opérer au cours du premier semestre 2019.

La recherche de financement reste une préoccupation majeure, mais elle ne doit par empêcher le bon déroulement des activités qui doivent rester le cœur de notre projet associatif.



AVEC LE SOUTIEN DE :



[www.fondation-louisbonduelle.org](http://www.fondation-louisbonduelle.org)



La conserverie Sociale & Solidaire est cofinancée par l'UNION EUROPÉENNE dans le cadre du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER)

